

MATCH 1 AVENIRS

Samedi 1er ou Dimanche 2 février 2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Date et Lieu :** Samedi 1er février 2025 (Zone Nord-Est et Sud) et Dimanche 22 février 2025 (Zone Ouest)
- **Type de compétition :** Compétitions départementales diverses par équipe
- **Catégories :** Avenirs (*Filles et Garçons 2014 et 2015*)
- **Plage d'engagements :** J-10 à J-3
- **Publication des engagés :** J-2
- **Équipements :** Bassin de 25m.

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à World Aquatics.

Déclaration de la compétition : Gérée par la Ligue.

Création et publication de la compétition : Gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : Gérée par l'organisateur.

Rappel : A chaque ouverture de l'outil Pocket, surtout avant l'importation de la compétition, faire les mises à jour et synchronisations, après chaque réunion faire une sauvegarde de la compétition.

Exportation des résultats : Gérée par l'organisateur.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de World Aquatics, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : Jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Détail des épreuves :

- **25 Brasse**
- **50 Nage Libre**
- **50 Papillon**
- **100 Dos**
- **Relais 4 x 25 au choix**

Modalité d'engagements : Filles et garçons 2014 et 2015, titulaires d'une licence "compétition" et du SNS pour les 2015. Possibilité de s'engager à 2 épreuves individuelles ainsi qu'au relais. (*libre à l'organisateur d'augmenter le nombre d'épreuves par nageur s'il le souhaite*).

Les relais seront composés de 2 filles et 2 garçons (*les relais composés autrement seront autorisés en "Hors Concours"*).

Surclassement : Possibilité pour un Horizon-Avenirs de participer à la compétition Avenirs sous réserve d'acceptation de l'ETR Avenirs.

Frais d'engagements : Tarif par équipe à définir par l'organisateur (recommandation : **10€** par équipe et **2,5€** par nageur si à titre individuel).

Récompenses : Gérées par l'organisateur.

Une médaille pour les 3 premiers de chaque épreuves par années d'âges (2014 et 2015).

Les Horizons-Avenirs surclassés seront classés avec les 2015.

Libre à l'organisateur de récompenser les relais.

MATCH 1 AVENIRS

Samedi 1er ou Dimanche 2 février 2025

PROGRAMME ET HORAIRES

SAMEDI 01 FÉVRIER 2025 – Zone Nord-Est : OP : 16h00 – DE : 16h30
SAMEDI 01 FÉVRIER 2025 – Zone Sud : OP : 14h30 – DE : 15h00
DIMANCHE 02 FÉVRIER 2025 – Zone Ouest : OP : 14h30 – DE : 15h00
25 Brasse ♀♂ 50 Nage Libre ♀♂ 50 Papillon ♀♂ 100 Dos ♀♂ 4 x 25 au choix

CLUBS ORGANISATEURS



ZONE NORD-EST



ZONE SUD



ZONE OUEST